

— Le chapon ! où est le chapon ?... On a volé le chapon !...
Le chat a emporté le chapon !

Le Curé riait en lui-même. Il se lève et accourt à ces clameurs désespérées :

— Eh bien ! dit-il, nous ferons carnaval avec du fromage.

La ménagère, éperdue, allait, venait, courait, regardait sous les meubles. Tout à coup, elle aperçoit le chat qui arrivait d'un air satisfait, à pas discret et la queue en l'air...

— Vilain chat ! s'écria-t-elle en saisissant le balai pour l'assommer.

Le spectacle de cette innocence en péril arracha l'aveu sur les lèvres du coupable :

— Arrêtez ! C'est moi qui l'ai pris... Apportez-moi le fromage.

Jamais le Curé de Lourdes ne fit un meilleur festin.

Sa charité jetait souvent le trouble dans l'esprit de sa majordome.

On lui envoie douze chemises, un matin. La ménagère les pose sur la table et, prenant un plumeau, s'empresse d'aller épousseter l'armoire. Elle revient et ne trouve plus que dix chemises. Un pauvre avait passé.

— Mais il y en avait douze tout à l'heure ! s'écrie-t-elle.

— C'était un abus ! répond le Curé, je les ai réduites au système décimal. C'est plus conforme aux lois.

Le voyant gratifier un mendiant d'un gilet de flanelle acheté la veille, la même servante n'y put tenir :

— Eh quoi ! Monsieur le Curé, vous lui avez donné le gilet reuf ! Ne pouviez-vous pas, tout aussi bien, lui faire l'aumône de celui qui est tout usé ?

L'abbé Peyramale eut une réponse superbe :

— Cet homme était assez riche en guenilles. Il était inutile de lui en ajouter une de plus.

C'était pendant une nuit assez sombre, vers une heure du matin. A ce moment, en province, tout le monde est depuis longtemps couché. Les rues étaient entièrement désertes. Deux habitants, qui revenaient de la campagne, où ils avaient soupé chez un ami et qui s'étaient attardés, rentraient en ville. Arrivés sur la place du Marcadal, ils aperçurent, longeant mystérieusement les murs, un individu qui s'empressa de hâter le pas, dès qu'il les entendit derrière lui. Ce rôdeur était chargé